

TIGNES

LE MAG DE LA COMMUNE

—
N°8

—
AUTOMNE/HIVER

—
NOVEMBRE 2024



p/4

—
LES PROJETS DU MANDAT :
BILAN ET POINT
D'AVANCEMENT

p/18

—
VIS MA VIE DE MARMOTTE :
QUI SONT LES MARMOTTES
DE LA SASSIÈRE ?

p/22

—
LES ILLUMINATIONS :
MAGIE DES FÊTES DE FIN
D'ANNÉE

SOMMAIRE

- 04** LES PROJETS DU MANDAT
- 13** LES INAUGURATIONS
- 14** LA CRÈCHE MUNICIPALE
- 15** UNE MONTAGNE PLUS PROPRE
- 16** JEUNESSE ET VIE ASSOCIATIVE
- 17** L'ACTUALITÉ DU CCAS

L'opposition n'a pas souhaité s'exprimer dans ce numéro du bulletin municipal

Photo de couverture : ©Andyparant.com

TIGNES - LE MAGAZINE DE LA COMMUNE

mairie@tignes.net

mairie-tignes.fr

Directeur de la publication : Serge Reval

Rédaction : Services de la Mairie, Tignes Développement, CCHT, Christophe Bonenfant

Photos : Mairie de Tignes, Archives, Andy Parant, Festilight

Mise en page : Service communication, Mairie de Tignes

Impression : Riccobono Offset Presse

Tirage : 3 500 exemplaires - ISSN 2739-3704

Papier 100% recyclé certifié FSC Recycled

18 LES MARMOTTES DE LA SASSIÈRE

20 LA MOBILITÉ SUR LE TERRITOIRE

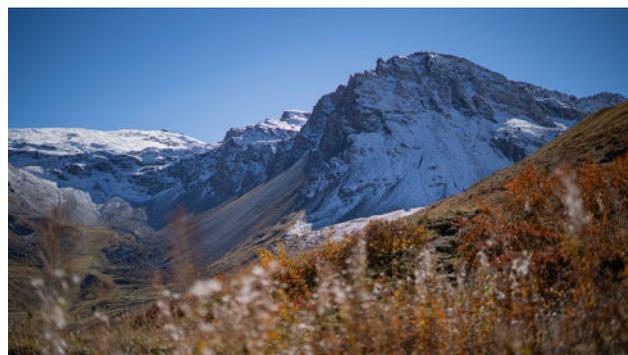
22 LA MAGIE DES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

24 EN BREF

26 LES SENTIERS DE RANDONNÉE

28 LE MOUNTAIN SHAKER

30 ÉNERGIES HAUTE TARENTEAISE



ÉDITO

Chères Tignardes, Chers Tignards,

Ce nouveau numéro du Tignes Le Mag est l'occasion de vous présenter les nombreux projets de mandats qui prennent forme.

Les concours d'architectes lancés pour le futur garage à navettes et la Maison de santé ont été attribués et nous sommes en mesure de vous montrer les premiers visuels. Ces projets permettront d'améliorer nettement la qualité de service du quotidien en termes de mobilité, d'accès aux soins et de vie associative.

Je n'oublie pas les différents projets de logements que je sais très attendus. Le projet d'accession en Bail Réel Solidaire au Lavachet a pu être relancé suite à un accord très positif signé avec l'Association Syndicale Libre du Lavachet. La trentaine d'appartements sera commercialisée dès le mois d'août 2025 et les dossiers seront sélectionnés selon des critères favorisant les habitants de Tignes et les primo-accédants. Les échanges, nourris et constructifs, que nous avons eu lors de la réunion publique dédiée nous ont permis d'ajuster ces critères pour répondre au mieux aux besoins.

Nous mettons aussi l'accent sur le développement de logements à destination des travailleurs saisonniers et permanents. Pour cela, nous avons activé tous les leviers à notre disposition, conformément à la stratégie « se loger » que nous avons délibérée en août 2023.

Pour cela, plusieurs permis de construire seront prochainement déposés comme celui du projet Seyjoun porté par Tignes Développement qui comprendra 71 logements et un équipement petite enfance. Ou encore celui de l'extension-rénovation du Glattier, porté par l'OPAC de la Savoie qui comprendra 60 nouveaux logements et la rénovation complète des 70 déjà existants. Enfin, celui de logements au Val Claret, porté par un promoteur privé

qui ne sera cependant que titulaire d'un bail sur le terrain communal, comprenant 60 logements et qui a fait l'objet d'ajustements substantiels lors de la réunion publique du 26 septembre, et au débat entre les élus municipaux. Le calendrier est serré, mais tout est mis en œuvre afin que les travaux de ces trois projets débutent dès le mois de mai 2025 pour des livraisons échelonnées entre décembre 2025 et décembre 2027.

Nous nous devons d'offrir des conditions d'habitats confortables à tous les travailleurs, acteurs de l'économie locale, et ceux qui souhaitent s'installer durablement dans notre village. Retrouver un équilibre entre activité et logements abordables est une urgence qu'il faut prendre à bras le corps, tout en gardant la maîtrise du foncier et des loyers.

Enfin, vous ne trouverez pas dans ce TLM d'article dédié au choix du mode de gestion pour 2026 que nous avons délibéré le 8 août dernier, car nous lui réservons une édition spéciale qui répondra, j'espère à nombre de questions que vous pourriez encore vous poser. En revanche, vous pouvez dès maintenant découvrir le livre "Tignes 2050, un esprit pionnier pour inventer l'avenir" à l'accueil de la Mairie de Tignes. Cet ouvrage est gratuit et témoigne des réflexions menées ces dernières années, de la concertation Imaginons Tignes 2050, ainsi que de la vision et des choix portés par vos élus pour donner à Tignes un avenir durable, prospère et désirable.

Je me réjouis de la belle ouverture de notre domaine grâce aux efforts volontaires et conjugués de tous les services que je tiens à remercier vivement. La saison s'annonce belle et festive, et je sais que Tignes sera au rendez-vous !



Serge Revial, Maire.

LES PROJETS DU MANDAT



La maison de santé pluridisciplinaire et le pôle socio-culturel vus depuis la gare routière. ©Milk-architectes

La feuille de route du mandat s'appuie sur une démarche globale en ligne avec la stratégie de transition du territoire : proposer une offre touristique multi-saison et responsable tout en préservant le patrimoine naturel, réduisant le bilan carbone de la commune et en pérennisant le modèle de vie à l'année.

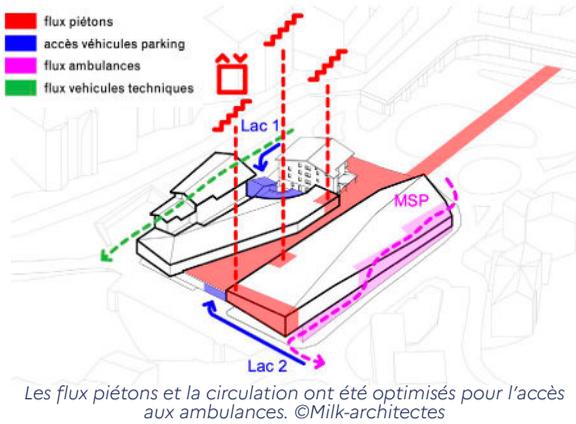
Plusieurs projets s'inscrivent dans ces piliers :

LES AMÉNAGEMENTS ENTRÉE STATION

Trois chantiers majeurs sont menés en parallèle pour répondre à ces objectifs :

LA MAISON DE SANTÉ

La maison médicale et le pôle socio-culturel naissent d'une volonté de centraliser les services et de créer un lieu unique pour développer la vie sociale de la commune. Le début du chantier, prévu pour l'été 2025, s'érigera stratégiquement en lieu et place de l'actuel bâtiment de la Traversière : scindé en deux par une allée extérieure couverte, le complexe a été imaginé pour favoriser la circulation des piétons et faciliter l'accès des véhicules médicaux. Les ambulances bénéficieront d'un accès couvert : elles pourront accéder aux locaux des urgences traumatiques du cabinet médical par un accès extérieur sans avoir à effectuer de manœuvres. Un bureau des pistes pour l'accueil des blessés est également prévu. Les piétons emprunteront quant à eux une voie centrale, semi-couverte, qui distribuera l'ensemble des services répartis entre la maison de santé et le pôle socio-culturel. Cette voie centrale donnera sur deux escaliers permettant d'accéder directement à la montée du Lô Nanssil ou à l'avenue des Neiges. Un ascenseur public est également prévu.



La future équipe composée de médecins généralistes, d’infirmières et d’une dentiste a été sélectionnée à la suite d’un appel à candidature. Elle prend part à la conception du projet pour développer un lieu fonctionnel et efficace.

Le Pôle socio-culturel hébergera les locaux du CCAS, de France Services et de l’agence postale communale. Il est aussi prévu la présence d’un café associatif, d’une salle polyvalente et des locaux de stockage destinés aux associations avec pour objectif de favoriser l’accès à la culture, de renforcer la cohésion sociale, de promouvoir l’éducation et la formation, de soutenir le milieu associatif local ou encore d’encourager la participation citoyenne.

Cet équipement sera piloté par la commune, en



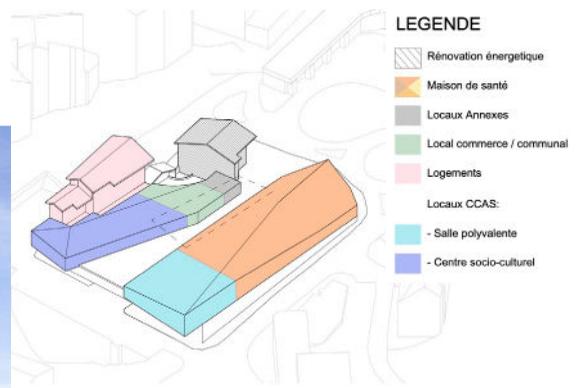
Représentation depuis l'accès nord. ©Milk-architectes

synergie avec Tignes Développement pour soutenir les événements culturels développés au Panorama de la Maison de Tignes.

11 logements sont également associés au projet pour accueillir en priorité le personnel nécessaire au fonctionnement de la maison de santé. Les accès aux Parkings Lac 1 et 2 seront quand à eux modernisés.

La présentation du projet en réunion publique le 12 septembre a permis à la salle de partager des avis et observations mais aussi de répondre à des questions d’ordre logistique, sur la possibilité ouverte aux associations et particuliers de réserver la salle polyvalente.

Les comptes rendus plus détaillés sont disponibles sur le site de la mairie :





LOCAUX DE STOCKAGE ET GARAGE À NAVETTES

Afin de permettre la construction de la maison médicale et du pôle socio-culturel, il a été décidé d'édifier un bâtiment qui servira de locaux de stockage et de garage à navettes entre le bassin tampon de la STEP et la ferme des 3 Capucines. Ce nouveau bâtiment comprendra la fourrière de la Police Municipale et des plateformes logistiques pour Tignes Développement ainsi que le service des espaces verts et sentiers de la mairie.



Le complexe sera en mesure d'accueillir une dizaine de navettes qui pourront accéder au garage directement au niveau de la route de la Ferme. Celui-ci sera aménagé de façon à permettre leur entretien général (mécanique, nettoyage, carburant, rechargement, ...). Il est aussi prévu d'équiper cette plateforme de bornes de recharge pour bus électriques. La fourrière pourra abriter 20 véhicules au niveau R-1, niveau auquel se situent les locaux destinés aux équipes des sentiers et des espaces verts de la commune. La plateforme logistique située au R-2 sera quant à elle occupée par Tignes Développement. Elle permettra aux équipes logistiques d'assurer l'installation et le repli des équipements outdoor de l'été dans des conditions optimales tant en terme d'espace qu'en terme de praticité.



Le bâtiment de stockage pourra accueillir une dizaine de navettes. ©SG Architecte

LOGEMENTS SAISONNIERS ET ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ

Les problématiques et les enjeux liés au logement sur le territoire représentent un projet central de la mandature. Faire de Tignes un territoire de vie à l'année est un besoin essentiel pour la com-



Le projet du Seyjoun vise le seuil carbone 2028, labellisé NF Habitat HQE et BBCA, s'inscrivant dans la démarche Flocon vert. ©AER Architectes

Le Seyjoun

Préempté par la commune en 2023, le Chalet du Lac, aussi connu sous le nom de Maranatha, sera démolé pour laisser place à une nouvelle construction qui comprendra 70 logements et un parking souterrain de 19 places destiné prioritairement aux employés saisonniers de Tignes Développement. Ce projet qui propose plusieurs configurations de logements (du T1 au T3) conçus et imaginés pour accueillir confortablement des personnes seules, en duo (couples ou colocations) et des familles au sein d'un espace convivial est organisé pour favoriser un esprit de communauté.

mune. En 2024, environ 500 logements manqueraient pour répondre à la demande des socioprofessionnels. Un développement foncier est ainsi crucial pour les actifs sur le territoire, saisonniers comme permanents. La commune s'organise pour proposer des réponses : à la suite de la restructuration du service habitat-logement, un règlement d'attribution des logements a été validé et voté en conseil municipal et plusieurs projets de construction ont été lancés.

Par ailleurs, ce projet offre aussi l'opportunité de structurer la mobilité entre l'Avenue des Neiges et le Chemin des Lanches. Enfin, il est prévu que ce bâtiment accueille également la nouvelle crèche municipale dans un espace d'environ 600 m².

Le bâtiment vise deux labels (BBCA pour Bâtiment Bas Carbone niveau "performant et HQE pour Haute Qualité Environnementale, niveau excellent) pour s'assurer d'une performance environnementale maximale, que ce soit en phase chantier ou en phase exploitation. Le projet est financé par Tignes Développement et la SAS Développement et devrait s'élever à 17M€.



Nous faisons le choix de créer du logement dans tous les quartiers

Ce choix est assumé car si la station doit être au service de l'activité touristique, nous gardons à l'esprit que la finalité reste le bien-être des habitants. Ce qui fait la richesse de notre village, c'est justement cette mixité entre résidents, travailleurs permanents et saisonniers. Par ailleurs, avoir ses employés logés au cœur du village, est la meilleure manière de les accueillir, de les fidéliser, et ainsi de pérenniser nos activités avec un service de qualité.



Olivier Duch

1^{er} adjoint
en charge de la Vie
économique et de la
Transition du territoire

Habitats à destination des travailleurs saisonniers et permanents au Val Claret

Si le projet des Boisses ne sera pas étudié avant qu'un projet d'embellissement du "quartier des Montayes" ne soit validé, celui du Val Claret a été validé par le conseil municipal du 14 novembre dernier.

Le bâtiment, initialement prévu en construction modulaire, sera de conception classique. Isolé par l'extérieur et compact, il permettra d'atteindre un haut niveau de performance environnementale.

L'architecture a été revue par le promoteur en lien avec le comité urbanisme pour respecter les codes du Val Claret et s'insérer au mieux dans son environnement.

Enfin, la composition des logements a été modifiée, il s'agira de la réalisation de 6 T3, 15 T2 et 39

T1 qui pourront être attribués à des travailleurs saisonniers mais également à des habitants à l'année.

Le projet ne prévoit pas de places de stationnements, à la fois pour garantir un coût de construction modéré et parce qu'il ne créera pas une arrivée de saisonniers supplémentaires. Le but est de proposer de bonnes conditions de logements en termes de loyer et de confort.

Le promoteur se verra attribué un bail emphytéotique de 35 ans, réalisera à ses frais le bâtiment et louera les logements au CCAS. Ce dernier, comme pour le Glattier, pourra les attribuer aux socioprofessionnels selon le règlement d'attribution ainsi qu'à des salariés en direct, notamment ceux qui ont plusieurs employeurs. Le dépôt du permis de construire est prévu avant la fin de l'année 2024 pour une livraison en décembre 2025.



L'architecture a été revue pour respecter les codes du Val Claret. ©Empreintes architectes

Le Glattier

Bâtiment emblématique du quartier du Lavachet, le Glattier héberge déjà de nombreux travailleurs saisonniers. Le projet se divise en deux étapes : l'agrandissement du bâtiment en créant une extension pour accueillir 60 logements supplémentaires dans un premier temps et la rénovation du bâtiment actuel dans un second temps. Le montage financier de l'opération se réalise avec un bail à construction. Le bâtiment appartient à l'Office Public d'Aménagement et de Construction qui portera également le projet, mais la commune étant propriétaire d'une partie du foncier de l'aile B (extension), elle restera propriétaire de cette partie du bâtiment à la fin du bail. Un concours de 3 cabinets d'architectes a été lancé pour une unité visuelle de l'ensemble et le permis de construire est en cours de validation pour être déposé en décembre 2024. Le début des travaux est envisagé à partir du mois de juin 2025 pour une livraison en décembre 2026 : 60 logements de 21m² et 32 m² avec balcon viendront s'ajouter aux 70 logements existants. Les travaux de rénovation du bâtiment actuel doivent débuter à l'été 2027 pour une livraison finale un an après. Ils s'appliqueront à l'extérieur



L'extension ajoutera 60 logements. ©AUM architecture

pour garantir une meilleure enveloppe énergétique et à l'intérieur principalement sur les menuiseries. Les logements existants seront modernisés mais leur taille ne changera pas. Les deux parties du bâtiment communiqueront et bénéficieront d'une entrée et de locaux communs.

Perspective d'ambiance - Sud-Est. ©AUM architecture



LES TRAVAUX ET AMÉNAGEMENTS

Parkings et stationnement

Intimement liée à la problématique du logement, celle du stationnement en hiver a elle aussi été prise en compte dans les projets d'aménagement de la commune.

La construction du parking Boucle Est répond à une amélioration de l'offre touristique. Elle a été décidée pour répondre à une demande de stationnement croissante chaque hiver et également pour réaliser la seconde phase d'aménagement du parking Grande Motte qui fait suite à la construction du Club Med. La volonté est de construire rapidement ce nouveau parking afin de solutionner au plus vite les problèmes de stationnement rencontrés dans la station.

Le chantier a démarré durant l'été 2024 et suit le

planning initial : l'édifice devrait être hors d'eau et hors d'air pour l'hiver 2024. La seconde phase des travaux débutera dès le printemps 2025. En raison des conditions météorologiques défavorables rencontrées en hiver, les travaux, seront réduits voire à l'arrêt pendant quelques mois. Cela permettra une remise en état partielle de la voirie et un retour à une circulation quasiment normale dans le quartier du Val Claret du Haut ainsi qu'une restitution d'une partie des places du parking des commerçants.

Les travaux de l'intérieur du parking commenceront quant à eux au printemps 2025. La livraison finale est prévue pour le mois de décembre 2025.

Les parkings Lac 1 et Lac 2 ont quant à eux fait l'objet de travaux de rénovation intérieure.



Aménagements de la Place du Curling

Une aire de jeu pour les petits et accessible aux personnes à mobilité réduite, est en cours d'installation sur la Place du Curling et sera opérationnelle pour cet hiver.

Des modules en bois (équipés d'échelles de cordes, d'une vue panoramique, et d'un toboggan ...) reliés les uns aux autres proposent chacun

une expérience ludique toute en sécurité.

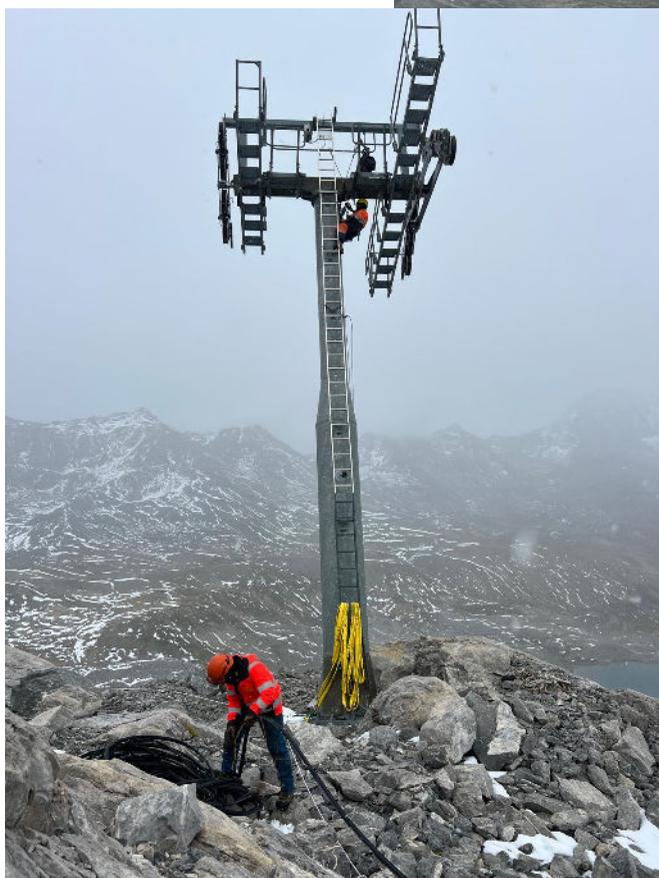
L'installation est dimensionnée et prévue pour laisser la place aux flux piétons et aux engins de déneigement.

D'autres modules, dont un parcours aventure et une tyrolienne, devraient être installés au printemps prochain sur la plaine Olympique.

Démontage du Télésiège de la Leisse

Vous l'aurez remarqué, le télésiège de la Leisse a été démonté cet automne. Cette décision, difficile à prendre, nous alerte encore un peu plus sur la fonte du Glacier et ses conséquences. Elle a été prise après de nombreux échanges avec les services concernés. Plusieurs éléments se sont accumulés et ont accéléré la décision. Tout d'abord, le Parc National de la Vanoise a décidé de mettre un terme à la dérogation permettant d'accéder en dameuses au départ du Télésiège, rendant son exploitation très complexe. Ensuite, la hauteur de survol n'était plus réglementaire (du

fait du retrait de la glace) et la vétusté de l'ouvrage ne permettait pas à l'organisme de contrôle (STRMTG) de délivrer une dérogation. En termes de sécurité, et compte-tenu de la difficulté d'accès en dameuse au pied du télésiège, il s'avérait difficile de tenir les engagements d'extraction du blessé en moins de 30 minutes.



Enfin, même si elle est difficile, cette décision permet d'appuyer un peu plus l'engagement de la commune sur la réalisation du projet de transition pour le glacier auprès du Parc national de la Vanoise. En effet, des discussions importantes s'ouvrent cette fin d'année sur l'adaptation de la piste Rabotch pour garantir une ouverture au plus tôt en début de saison de la liaison Panoramic – combe double M. Le maintien du ski professionnel à l'automne est également un enjeu important et nous entrons en discussions avec les autorités avec toutes les cartes en mains.

SÉCURISATION DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Actuellement, le captage de la Sassièrè situè à 2 300 mètrès d'altitude fournit environ 80% de l'eau potable de Tignes. Il alimente gravitairement les réservoirs des Almes qui sont eux à 2 190 mètrès d'altitude, via une canalisation dont une partie est immergée sous le lac du barrage du Chevril. Une rupture de cette partie de la canalisation est survenue en mars 2020. Cette casse a pu être réparée provisoirement par des plongeurs scaphandriers mais l'accès est compliqué, les délais d'intervention sont longs et la réparation n'est que provisoire.

Cette mauvaise expérience a permis de dévoiler une certaine vulnérabilité et rappelle la problématique de la sécurisation de cette ressource qui est indispensable en période de pointe touristique.

Réalisation des travaux

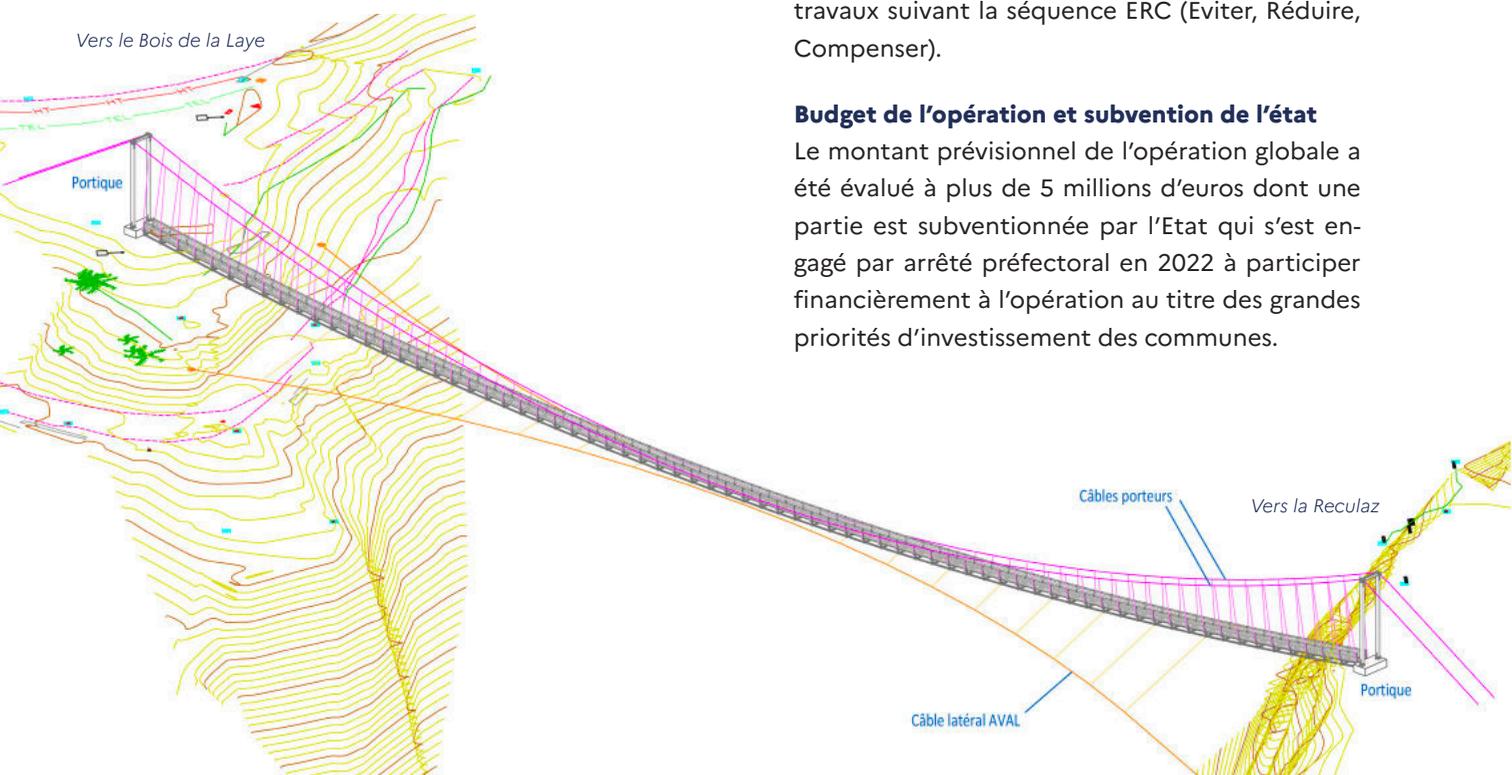
C'est à partir de ce constat que le choix s'est porté sur la réalisation de travaux visant à sécuriser cette ressource stratégique par la réalisation du bouclage du réseau hors du secteur sensible du lac du Chevril.

Plusieurs scénarii ont été étudiés pour le tracé de la canalisation hors du lac du Chevril. Le scénario retenu est la création d'un pont routier pour enjamber le ruisseau du lac au niveau de la centrale hydroélectrique des Combes ainsi que la création d'une passerelle himalayenne pour supporter la canalisation et assurer le franchissement de l'Isère à vélo ou à pieds du côté des gorges de la Daille.

Afin de prendre en compte les enjeux environnementaux liés à cette construction, une mission d'accompagnement environnemental assurée par le bureau d'étude Karum a été nécessaire afin de limiter autant que possible les impacts des travaux suivant la séquence ERC (Eviter, Réduire, Compenser).

Budget de l'opération et subvention de l'état

Le montant prévisionnel de l'opération globale a été évalué à plus de 5 millions d'euros dont une partie est subventionnée par l'Etat qui s'est engagé par arrêté préfectoral en 2022 à participer financièrement à l'opération au titre des grandes priorités d'investissement des communes.



Le plan d'ensemble représente la passerelle suspendue, avec la rive droite sur la gauche de la vue. ©B&M Engineering



INAUGURATIONS

Les inaugurations sont bien souvent des moments de convivialité et la concrétisation de beaux projets portés par la commune. En cette deuxième partie d'année, le ruban a été coupé à deux reprises pour officialiser la rénovation de la bergerie du Chardonnet et la naissance de la Plaine Olympique de Tignes !

La bergerie du Chardonnet

Le 31 juillet, les services de la mairie et les élus se sont retrouvés avec les différentes entreprises ayant contribué au projet et les principaux concernés, à savoir éleveurs et bergers ! Une trentaine de personnes étaient réunies autour d'un barbecue pour fêter cette pendaison de crémaille.

C'était aussi l'occasion de remercier le département de la Savoie, la Région Auvergne Rhône-Alpes et l'Union Européenne pour leur accompagnement financier dans la réalisation de cette rénovation.

La Plaine Olympique

Officiellement Inaugurée le 11 septembre, la Plaine Olympique est en état de fonctionnement depuis cet été. À l'arrêt durant les travaux du Club Med, cette zone a pu se recentrer autour de son activité initiale : le sport.

Elle est composée d'un stade de football mixte rugby, de deux terrains de beach volley, d'un terrain multisports ainsi que de plusieurs terrains de pétanques. Le stade est composé d'une pelouse synthétique avec un remplissage sable, coques de noix de coco concassées et liège. Cette solution permet au terrain de garder son humidité tout en présentant des avantages sportifs et un impact environnemental et sur la santé des joueurs par rapport à d'autres matériaux.

L'exploitation est confiée à Tignes Développement qui l'a intégrée à son panel d'activités dès l'été 2024. Cette offre sera enrichie dans les années à venir avec la disparition du parking de Grande Motte, une fois les travaux de Boucle Est terminés.

CRÈCHE MUNICIPALE

La commune de Tignes a longtemps souffert d'une carence vis à vis des modes de garde du jeune enfant. Malgré la présence des assistantes maternelles et de la crèche associative des Mini Pouces sur le territoire communal, l'offre proposée n'était pas suffisante face à la demande.

De nombreux parents se retrouvaient ainsi sans solutions pour exercer leur activité professionnelle pendant les saisons d'été et d'hiver.

Afin de remédier à ce problème, la commune a pris la décision de créer la crèche Municipale des Petits Montagnards à l'automne 2022. Installée dans les locaux de l'ancienne crèche touristique, elle bénéficie d'une capacité d'accueil de 20 berceaux.

Montée en un temps record, elle a permis d'absorber dès la première année la pénurie de besoins de garde d'enfants en bas âge à Tignes. La crèche associative des Mini Pouces, bénéficiait d'un régime de financement associatif particulier de la part de la commune. Des discussions ont donc été relancées, entre les deux structures collectives (Établissement d'Accueil du Jeune Enfant)

afin de n'en former plus qu'une. L'objectif recherché étant d'équilibrer les modes de garde du territoire (assistantes maternelles à domicile, Maison d'Assistants Maternels, Établissement d'Accueil du Jeune Enfant) afin que le besoin de chaque famille soit pris en compte.

Dès le 4 novembre, la nouvelle crèche des Petits Montagnards a été en mesure d'accueillir 39 berceaux répartis sur deux étages en fonction de l'âge des enfants. La Protection Maternelle et Infantile, en plus d'émettre un avis sur la conformité des locaux (Établissement Recevant du Public), impose des taux d'encadrement d'un personnel pour cinq «non marcheurs» et d'un personnel pour huit «marcheurs». L'équipe sera ainsi composée de 16 professionnels de la petite enfance, : une directrice épaulée par deux adjointes, chacune responsable d'un étage, d'infirmières diplômées d'État, d'éducateurs Jeunes Enfants et de diplômés du Certificat d'Aptitude Professionnelle Petite Enfance.

Enfin, la «nouvelle» crèche des Petits Montagnards bénéficie de la mutualisation des projets pédagogiques des deux structures précédentes.



TOUS ENGAGÉS

POUR UNE MONTAGNE PLUS PROPRE

Les acteurs de notre territoire se mobilisent collectivement pour minimiser l'impact de la pollution sauvage en montagne qui se répercute jusque dans nos océans. La démarche s'articule autour des 3 priorités :

- réduire
- sensibiliser
- collecter et évaluer

Depuis l'hiver 2024 par exemple, les poubelles présentes sur le domaine skiable sont supprimées (à l'exception de celles situées au sein des télécabines) pour éviter que leur contenu ne se répandent dans la nature du fait de leur exposition aux aléas climatiques. Tignes rejoint ainsi le mouvement déjà instauré dans plusieurs autres stations.

Le tri des déchets est donc l'affaire de tous

Cet engagement dans une démarche de transition est aussi du ressort de chacun et pour participer à l'atteinte de ces objectifs, la commune met en place des mesures incitatives.

Des messages adaptés sont visibles sur le domaine skiable et les applications dédiées, des

cendriers de poche sont distribués gratuitement à l'Office de Tourisme, en mairie et aux points de vente STGM.

Depuis octobre, de nouvelles poubelles de tri ont été installées par les agents des services techniques municipaux pour remplacer les traditionnelles poubelles simples qui étaient situées à proximité des containers de tri et pour doubler les sites jugés les plus passants.

Ces installations seront complétées l'an prochain, notamment dans les hameaux de la commune.

Une charte des événements et animations responsables

Tignes poursuit sa politique volontariste en prenant de nouvelles mesures fortes afin de soutenir le dynamisme de la destination autour de pratiques respectueuses de l'environnement, socialement et économiquement acceptables en mettant en place une charte d'événements et d'animations co-construite par les principaux organisateurs. Elle comporte une trentaine d'engagements répartis sur neuf thématiques :

- lieu adapté
- transports
- alimentation
- achats
- eau et énergie
- réduction et tri des déchets
- communication
- sensibilisation
- solidité des bases



Le modèle de poubelle a été créé pour l'occasion par un fournisseur local.

UNE PARTIE DU FINANCEMENT
DES POUBELLES EST PORTÉE
PAR LA CCHT AUPRÈS DE
L'ORGANISME CITEO



JEUNESSE ET VIE ASSOCIATIVE

Le Forum des Associations

Le Forum des Associations a eu lieu le mercredi 11 septembre à Tignespace. L'occasion pour les associations locales de venir à la rencontre du public et de leurs futurs adhérents.

On recense une trentaine d'associations actives sur la commune dont une quinzaine a participé à cet évènement durant lequel les visiteurs ont pu évoluer au fil des différents stands et assister à des démonstrations et ateliers divers. Les associations locales sont désormais accompagnées par une Chargée de Mission jeunesse, sport et vie associative depuis le mois de juillet 2024. L'objectif est de leur apporter une aide juridique et logistique, de les aider à développer leur visibilité et de coordonner leurs actions communes.

La Jeunesse

Plus de 150 jeunes de 11 à 18 ans vivent sur la commune. Ils sont pour la plupart scolarisés en vallée mais restent attachés à Tignes et aux activités que la commune propose.

Le poste de chargée de mission vise à dynamiser l'animation de la jeunesse locale en proposant des activités diversifiées ponctuelles ou régulières.

Des rencontres ont déjà eu lieu telles qu'un après-midi à la base nautique, une journée escape game et un tournoi de jeu vidéo. D'autres journées sont prévues par la suite et un espace dédié aux jeunes va ouvrir ses portes chaque mercredi après-midi au pôle social de Tignes (en attendant la construction du pôle socio-culturel qui nous offrira un vrai espace jeunesse dans un futur proche).

Un groupe est en train de se créer, la "Teen Team Tignes" : tous les jeunes de 11 à 18 ans domiciliés sur la commune sont invités à le rejoindre afin de profiter des activités mises en place et de participer à l'élaboration du programme à venir !

L'ACTUALITÉ DU CCAS

Les actions en faveur de la jeunesse

Pour venir en aide aux parents, le Centre Communal d'Action Sociale a mis en place un système d'aides financières destinée aux enfants domiciliés et scolarisés à Tignes : des aides forfaitaires comprises entre 50 et 100€ attribuées selon des conditions définies. Les aides concernent les activités péri et extrascolaires, la restauration scolaire, les transports scolaires de la maternelle au lycée et un financement pour l'inscription à une activité sportive, culturelle ou artistique à Tignes.

Les seniors à l'honneur

Au mois de juin les seniors de la commune inscrits sur la liste du CCAS se sont retrouvés à Annecy. Au programme, visite de la vieille ville le matin avec un guide, suivie d'un repas gourmand dans une auberge. Le temps n'ayant pas été de la partie, le tour du lac en bateau n'a malheureusement pas pu avoir lieu.

Au mois d'août ils ont pris de la hauteur, à l'occasion d'une sortie sur le glacier de la Grande Motte. Ils ont pu échanger sur l'histoire du glacier avec un agent d'exploitation de la STGM sur le toit/terrasse du téléphérique avant de profiter du panorama à 3400m d'altitude.

En plus des cours de yoga qui ont repris à l'automne, ils pourront, cet hiver encore, pratiquer de nombreuses activités organisées par le CCAS : gymnastique, sorties raquettes, ski de randonnée, séances de cinéma, jeux de société, atelier de manucure...

La remise des paniers de Noël à destination des seniors de la commune aura lieu le 18 décembre prochain en salle de conférence de la Mairie, l'occasion pour nos aînés de se retrouver à nouveau après le traditionnel repas de fin d'année qui a eu lieu le 3 décembre. Si vous avez 65 ans ou plus, que vous êtes résidents à Tignes, et que vous souhaitez participer aux activités et aux repas, rapprochez-vous du CCAS.

La santé

Le Centre Hospitalier de Chambéry organisera des dépistages IST gratuits le 21 janvier à Tignespace. Seront également présents à cette occasion une dermatologue pour effectuer des préventions des cancers de la peau et l'association du Pélican, spécialisée dans la prévention et la réduction des risques des conduites addictives.



QUI SONT LES MARMOTTES DE LA GRANDE SASSIÈRE ?

LE SAVIEZ-VOUS ?

Chaque printemps, depuis une trentaine d'années, le comportement des marmottes de la réserve naturelle de la Grande Sassièrre est étudié de près par des chercheurs scientifiques.

« Belle bouille », star emblématique des espaces naturels alpins adulée par les enfants, la marmotte des Alpes est-elle si paisible qu'elle en a l'air ?

Pour le savoir, nous avons posé quelques questions à Christophe Bonenfant, chargé de recherche au CNRS au sein du laboratoire de biométrie et biologie évolutive qui étudie l'évolution comportementale des marmottes, sur ce suivi unique en France et unique en Europe de par sa longévité :



Les marmottes se disputent plusieurs territoires sur le plateau de la Sassièrre. ©Pierrick Vanbervliet

Pourquoi cette étude ? En quoi consiste-elle ?

Le monde dans lequel on vit est évolutif, il s'agit de comprendre les phénomènes biologiques en réponse au changement climatique. Cette étude est le seul moyen de les mettre en évidence. C'est pourquoi notre équipe est présente tous les printemps, de la mi-mai à la mi-juillet.

La marmotte est l'une des espèces les plus exposées au changement climatique.

C'est également l'occasion de sensibiliser le grand public sur ce sujet. Des journées portes ouvertes sont organisées chaque été alors rendez-vous au

printemps prochain !

Quelle est la structure sociale des marmottes ?

La marmotte des Alpes (*marmota marmota*) est un animal qui vit en groupe de quelques individus : un « couple dominant » et leur « progéniture subordonnée ».

Le couple d'adultes élève leurs marmottons, en leur fournissant notamment la chaleur dans le terrier pour passer l'hibernation.

Si un jeune souhaite se reproduire, il doit quitter le groupe et se constituer un foyer, en tuant un dominant dans un autre groupe et parfois n'hésitant pas à tuer son propre parent pour assurer sa descendance dans la même structure sociale.

Lorsqu'un jeune a réussi à tuer un dominant,

sa première action est de

tuer l'ensemble des jeunes du terrier afin de ne pas avoir à s'occuper d'eux, et génère sa propre descendance.

Une fois parents, les dominants n'hésitent pas non plus à engager des rapports de force avec leur progéniture pour éviter de se faire destituer ; une brutalité pouvant parfois mener jusqu'à la stérilisation ! Une véritable guerre de famille se dessine pour les marmottes, le couple dominant pouvant perdre son territoire en moins d'une heure.



LES MARMOTTES SONT L'UNE DES SENTINELLES CLIMATIQUES DES ALPES...

... démontrant comment une espèce dotée d'une structure sociale complexe peut voir sa vie se transformer rapidement en raison du réchauffement climatique induit par l'homme. Sa vie devient de plus en plus violente, brutale et courte. Au nom de l'équipe, je tenais à remercier la commune de Tignes notamment pour la mise à disposition du chalet du Santel ainsi que le Parc national de la Vanoise.

Christophe Bonenfant

Chargé de recherche au CNRS



Le chalet du Santel, rénové par la commune, sert de camp de base aux membres de l'équipe qui étudie les marmottes, un emplacement de choix pour la mission !

Quels en sont les principaux résultats ?

- le poids de naissance des marmottons est de plus en plus faible (-15%), tout comme le nombre moyen de marmottons par portée. En effet, la couverture neigeuse étant moins épaisse qu'auparavant et la période de présence de neige au sol moins longue (celle-ci jouant un rôle d'isolant thermique), les marmottes dépensent plus d'énergie pour assurer le maintien de leur température d'hibernation.
- la structure sociale des groupes est moins stable : quand auparavant, un couple d'adultes dominants vivait de nombreuses années en compagnie de plusieurs jeunes subordonnés, désormais les subordonnés quittent leur famille très tôt pour devenir dominant sur un autre territoire, en tuant la portée de l'année. Les batailles despotiques sont chaque année de plus en plus violentes du fait de la sortie de l'hibernation plus tôt, entraînant davantage de luttes pour la domination.

Ces modifications dans le comportement social et de territorialité sont directement liées aux changements climatiques.

MÊME SI LES MARMOTTES NE SONT PAS CLASSÉES EN VOIE DE DISPARITION, LE CYCLE ENTRAÎNE UNE BAISSSE CONSTANTE DE LA POPULATION DE 4 % PAR AN



MOBILITÉ

LES ACTIONS DE LA COMMUNE

La commune de Tignes est particulièrement active sur le sujet de la mobilité dont les enjeux sont multiples : réduction de l'impact carbone, mais aussi confort de nos résidents et visiteurs. Cela étant, notre situation en haute vallée et éloignée des centres urbains rend difficile la mise en place d'infrastructures de transport et nécessite l'usage fréquent de la voiture individuelle pour les habitants comme pour les vacanciers.

Une étude réalisée en 2021 par le cabinet UTOPIES dans le cadre d'une démarche collective avec La Clusaz et le Grand Bornand, a par ailleurs avéré que la mobilité des vacanciers et des habitants sont deux des quatre facteurs ayant le plus d'impact sur le bilan carbone de Tignes

2/3 DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE EN TARENTAISE SONT DUS AU TRANSPORT, DONT PRÈS DE 10% LIÉS AU TRANSPORT DES HABITANTS

Agir pour proposer de nouvelles solutions de mobilités devient alors indispensable

Plusieurs éléments de réponse sont mis en place pour inciter les voyageurs à se déplacer autrement et ainsi limiter les émissions de gaz à effet de serre :

- des navettes - dont la flotte est partiellement renouvelée en électrique ou roule à l'huile végétale hydrogénée (HVO) - couvrent désormais l'ensemble du territoire avec plusieurs circuits entre les Brévières et Val Claret, et relie aussi Tignes à Val d'Isère
- sur place, des solutions de mobilité douce se développent (vélo électrique, trottinette...) et l'offre de services de recharge pour les véhicules électriques s'étoffe.

Un esprit d'innovation et d'expérimentation doit également prévaloir afin d'imaginer de nouveaux schémas de mobilité en utilisant notamment les remontées mécaniques comme moyen de transport.

Pour les employés qui habitent la vallée, des solutions ont également été mises en place : la possibilité de voyager dans le bus chaque matin et soir, durant toute l'année scolaire, mais aussi la promotion du covoiturage, autour de Blablacar Daily.

Un enjeu stratégique partagé également par Tignes Développement

De son côté, Tignes Développement a mis en place la plateforme Go Tignes qui permet de créer un itinéraire combiné le plus responsable, le plus rapide ou encore le moins cher et a recentré sa promotion au niveau européen en renonçant à la promotion intercontinentale. Dans cette même volonté de réduction de notre impact carbone, l'idée « voyager moins souvent mais rester plus longtemps » est reprise. Tignes propose et communique ainsi majoritairement sur des longs séjours.

Par ailleurs, une démarche est portée auprès des hébergeurs afin de valoriser les arrivées en dehors du samedi : 59% de la clientèle y est favorable et cela permet de réduire l'engorgement de la vallée (et la hausse des émissions de CO2 associée) et d'augmenter la proportion de visiteurs pouvant venir en train ; (le samedi étant saturé, les voyageurs peuvent utiliser le train le vendredi ou le dimanche). L'argument le plus convaincant « Samedi, c'est le meilleur jour de ski ».

À plus large échelle, la commune est présente au sein des institutions de la Tarentaise afin de mener un travail de lobbying auprès de la région et de la SNCF. L'objectif est de renforcer l'activité ferroviaire, des navettes vers les stations et de manière générale de simplifier l'accès au fond de vallée.

LE RÔLE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

La Communauté de Communes de Haute Tarentaise a pour rôle de rassembler les communes du territoire autour d'un projet commun de développement et d'aménagement, dans un objectif de solidarité. Concernant la mobilité, elle a un rôle de conseil envers les communes et d'accompagnateur autour d'un projet commun, avec pour objectif de réduire la part des émissions de gaz à effet de serre (objectif national de neutralité carbone pour 2050) dues aux transports et de proposer des solutions alternatives pour tous à la voiture individuelle.

Une feuille de route pour la mobilité a été élaborée pour développer des solutions de mobilité durable en Haute-Tarentaise, ce qui nécessite une transition impliquant de forts enjeux : la réduction des émissions de gaz à effet de serre, du bruit et des embouteillages et la promotion d'une meilleure santé qui passe par une diminution de la pollution et des risques d'accidents.

Tignes est une des communes membres de la Communauté de Communes de Haute Tarentaise dont le siège est basé à Séez. Créée en 2007, la CCHT est au service des habitants et des 8 communes de son territoire (Bourg Saint Maurice, Val d'Isère, Sainte Foy Tarentaise, entre autres...) pour améliorer la qualité de vie dans la vallée dont la mobilité fait partie.



Concrètement, la CCHT a pour rôle de mettre en œuvre localement la politique de mobilité de la Région (qui agit en tant qu'Autorité Organisatrice des Mobilités) en associant les acteurs du territoire. Plusieurs axes d'actions sont mis en place :

- améliorer l'accès au territoire pour désenclaver la Haute-Tarentaise en requalifiant le pôle gare de Bourg-Saint-Maurice en un véritable Pôle d'Échange Multimodal ;
- renforcer l'offre de transport globale sur le territoire qui soit utilisable au quotidien en coordonnant les mobilités intérieures
- favoriser les mobilités douces sur le territoire en poursuivant le développement et l'équipement des itinéraires cyclables et le covoiturage.

L'objectif n'est pas d'interdire l'usage de la voiture à la montagne, mais de proposer des solutions afin que celle-ci ne soit plus le seul mode de transport à disposition et que les utilisateurs puissent avoir le choix. Proposer des solutions c'est aussi faire valoir le droit à la mobilité aux personnes qui n'auraient pas ou plus les moyens de se déplacer. Même si le tourisme a un poids prédominant dans les projets de territoire et notamment sur la mobilité, il doit être un levier pour engager de nouveaux changements qu'ils soient saisonniers ou quotidien.

Différents leviers d'action seraient intéressants à développer :

- promouvoir le train et permettre une réflexion autour des horaires et des haltes ferroviaires.
- développer une large offre de transports alternatifs à la voiture individuelle toute l'année et pour tous les publics
- développer des alternatives de mobilités actives quand cela est possible.

LA MAGIE DES FÊTES DE FIN D'ANNÉE



Des structures de grande taille créent un parcours visuel.

À Tignes, lorsque l'hiver s'installe, la magie de Noël opère naturellement : neige et montagne sont autant de symboles de cette période festive et familiale. Petits et grands s'émerveillent ensemble devant cette transformation souvent indissociable des traditionnelles illuminations.

LE BILAN ÉNERGÉTIQUE DES INSTALLATIONS LUMINEUSES POUR LA SAISON 2024/2025, A ÉTÉ ESTIMÉ À 5419W POUR 70 410 LEDS



Différents motifs créent une identité pour chaque quartier.
©Festilight



À chaque quartier, son ambiance

Pour 2024, la municipalité se donne les moyens de changer l'équipement de la commune pour valoriser l'architecture et animer, dans un premier temps, les axes et quartiers principaux : Lavachet, Promenade de Tovière, Rue de la Poste, centre du Val Claret et avenue de Grande Motte. Dans tous ces quartiers, les guirlandes sont doublées et des motifs différents sont ajoutés pour y créer une identité visuelle propre. Les Almes, le Crouze, les Chartreux et les villages seront aménagés et mis à jour l'année prochaine.



Le circuit du lac comme point central

Un parcours visuel a également été imaginé avec 17 structures de plus grande taille. Ces "pièces maîtresses" sont disposées sur des points remarquables pour créer un cheminement au lac : une illumination en appelle une autre. Il sera par exemple possible de passer sous une boule de Noël géante sur le Front de neige ou encore de prendre la pose avec un oursin près du #TIGNES.

L'ensemble de la commune prendra les couleurs de Noël puisque des illuminations seront disposées en d'autres lieux pour saupoudrer la magie et les villages ne sont pas en reste ! Même si des contraintes de structures (candélabres trop bas, présence des copropriétés) peuvent limiter les installations, une cohérence du décor sera maintenue par la mise à jour des éléments qui étaient déjà installés.

Une prestation lumineuse

Après la consultation de plusieurs entreprises, c'est la société Festilight qui a été retenue pour l'ensemble de la prestation. Outre le fait que 100% des produits qu'elle commercialise utilisent

la technologie LED et favorisent des matières plastiques recyclées, le contrat prend la forme d'une location annuelle. Concrètement, cette nouvelle forme de gestion permet à la commune de supprimer les contraintes de stockage, de ne pas avoir à gérer les problèmes d'entretien et de réparation tout en permettant de changer facilement les installations chaque année. Ce gage de liberté est aussi l'opportunité d'adapter ou revoir les motifs et la décoration des structures de grande taille d'année en année.

Les services techniques de la mairie gèrent la pose des guirlandes et accompagnent les électriciens, équipés de nacelles, de l'entreprise Serpolet pour le démontage des luminaires actuels et du montage des nouvelles illuminations. L'opération nécessite environ 3 semaines de travail, de quoi progressivement préparer l'arrivée de Noël !

160 WATTS/JOUR

C'est la consommation d'un sapin de 2,30m composé de 750 leds : allumé 8 heures par jour pendant 55 jours, son coût n'est que d'1€90 !



Des sapins d'une hauteur de 5,10 m et 3 m sont accompagnés d'un flocon à effet pétillant.

EN BREF

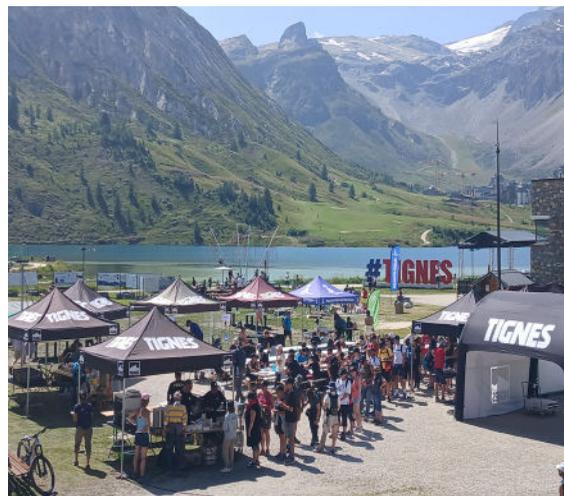
520KG DE DÉCHETS RAMASSÉS

La traditionnelle journée Chouchoute ta montagne s'est déroulée le 22 août dernier.

102 bénévoles ont répondu à l'appel pour cette session de ramassage des déchets répartie sur différents secteurs : tour du Lac, quartiers du Lac, Bois de la Laye, Tovière, Campanules, Palafour, Chardonnet, Boisses et Brévières.

Le déjeuner a été offert aux participants et l'après-midi a laissé place à un village d'exposants sur la thématique de l'environnement.

Tignes est dans une bonne dynamique pour atteindre l'objectif Montagne Zéro déchet sauvage en 2030 !



LES FORUMS DE L'ÉTÉ

Retrouvez la 3^{ème} édition des Forums pour une montagne durable en rediffusion sur le site de la mairie !

Tous les mardis de juillet et août, en salle de conférence à la mairie, sont intervenus des professionnels spécialisés sur une thématique précise : le cycle de l'eau en montagne, l'avenir du glacier de la Grande Motte, la cohabitation entre la randonnée et l'agropastoralisme, l'accessibilité en montagne, le bilan carbone de Tignes, la flore de Vanoise, la complexité des zones humides ou encore la haute montagne à l'épreuve du climat. Les intervenants prennent la parole puis le forum se prolonge par un temps d'échanges qui permet d'explorer collectivement différentes idées et solutions face aux enjeux à venir.

NETTOYAGE DU GLACIER

Guides, moniteurs, STGM, Tignes Développement et bénévoles ; en tout une quarantaine de personnes se sont mobilisées mercredi 4 septembre pour la mission de nettoyage du glacier : merci à tous !

La mission a permis d'évacuer un volume de déchets conséquent et 2 grandes longueurs d'anciens câbles.





PAUL BOUDIN, NOUVEAU GARDE-MONITEUR

Bonjour,

Le 1^{er} avril 2024, j'ai intégré l'équipe du Parc national de la Vanoise en tant que garde-moniteur en charge du secteur de Tignes.

Mes missions sont les suivantes :

- Assurer le suivi scientifique du patrimoine naturel ;
- Informer et communiquer auprès des habitants, des usagers et des acteurs locaux sur les enjeux de biodiversité ;
- Réaliser des travaux d'entretien ou d'aménagement des sentiers et refuges ;
- Mettre en œuvre des actions pour améliorer l'état des milieux naturels et des espèces ;
- Contrôler le respect des réglementations environnementales.

Au plaisir de vous rencontrer, pour échanger sur l'environnement et la biodiversité locale !



Paul Boudin

Garde-Moniteur - Secteur Haute-Tarentaise

JOYEUX ANNIVERSAIRES !

Vivent les chiffres ronds !

En 2024, plusieurs Tignardes (puisqu'elles ne sont que des femmes) ont un bel âge à fêter !

Tout d'abord les 90 ans d'Yvette Martin et Ginette Favre, puis les 80 ans de Monique Favre, Lionelle Favre, Agnès Leclerc, Monique Fino et Régine Convert.

Très joyeux anniversaire à toutes !

Les 100 ans du Club des Sports

Le 6 juillet, Tignes prenait les couleurs du Club des Sports pour fêter ses 100 ans et célébrer ses champions et acteurs !

Le Panorama a reçu une exposition éphémère exhibant les différents trophées acquis par les compétiteurs et une rétrospective du siècle passé trône sur les panneaux à côté du #TIGNES, elle sera visible jusqu'au prochain été !



Les Champions du Club des Sports réunis avec leurs trophées. ©Andy Parant

Le nouveau logo du Club a été dévoilé pendant la cérémonie juste avant que la fête ne commence !

Bon anniversaire !

Rendez-vous pour les 200 ans ?



LES SENTIERS DE RANDONNÉE



Activité la plus pratiquée l'été en montagne et véritable vitrine pour une station, la randonnée pédestre constitue un produit d'appel pour la clientèle estivale.

Une équipe intégrée au sein des Services Techniques de la commune est dédiée à l'aménagement et à l'entretien des sentiers pédestres.

Rencontre avec son responsable, Allan Gresset :

Bonjour Allan, peux-tu nous présenter l'équipe des Sentiers ?

L'équipe est constituée en totalité d'agents exerçant le métier de pisteur secouriste l'hiver. Cela nous permet de bénéficier de leur formation de secours, ce qui est un plus sur les itinéraires éloignés ainsi que de leur connaissance du territoire. Les deux métiers ont aussi des points communs comme le jalonnage des pistes. Longtemps composée de 3 personnes, l'équipe s'est agrandie en 2022 puis en 2024. Nous sommes maintenant 5 personnes à temps plein présentes de début juin à fin septembre. Nous avons aussi bénéficié d'investissements techniques : une pelle araignée équipe maintenant le service.

Comment l'équipe est-elle organisée au quotidien ?

Le fait d'être 5 nous permet de faire 2 équipes, bénéficiant chacune d'un véhicule. Pendant qu'une équipe travaille sur le balisage et l'entretien des sentiers, l'autre s'oriente vers de plus gros travaux comme la réfection de passerelles ou d'escaliers. En 2024 nous avons pu doubler la quantité des travaux d'entretien effectués par rapport aux dernières années.

Quels sont les temps forts de votre saison ?

Au mois de juin nous mettons en place la signalétique. Dans le même temps une autre équipe procède à l'entretien et aux dégagements des sentiers qui se retrouvent encombrés à la suite des intempéries hivernales. Cela consiste à dégager les arbres et les rochers qui se retrouvent au milieu de l'itinéraire à l'aide de pioches ou de tronçonneuses.

Pendant les 3 premières semaines des mois de juillet et août nous procédons au fauchage des



sentiers tout en continuant à effectuer les travaux d'aménagement du territoire.

À partir du 15 septembre nous attaquons le démontage et le rangement de la signalétique pour éviter toute gêne sur le domaine en hiver ou les dégradations du matériel.



Grincat est disponible en ligne : tignes.grincat.io



Vous avez aussi la charge de l'entretien du sentier botanique et du sentier découverte...

Effectivement, nous nous occupons de ces sentiers que nous mettons en place et entretenons tous les 15 jours pour ce qui est du sentier botanique. Parallèlement à cela nous travaillons sur un projet à la Gouille du Salin.

Peux-tu nous en dire un peu plus sur ce projet ?

Ce projet a un double enjeu : protéger et sécuriser le site en canalisant le flux de personnes et mettre en valeur ce milieu naturel exceptionnel. Nous sommes accompagnés par un bureau d'étude pour que l'aménagement se fasse tout en respectant l'environnement afin de pouvoir ensuite soumettre le projet à la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement.

La plateforme Grincat est dorénavant active bien qu'étant toujours en cours d'élaboration. Peux-tu brièvement nous expliquer en quoi elle consiste ?

La carte interactive représente une grosse évolution au niveau des randonnées pédestres. Nous allons pouvoir nous libérer du format papier des randonnées à Tignes. C'est le fruit d'un travail collaboratif entre Tignes Développement, le service de transition de la Mairie et l'équipe des Sentiers. Le but à moyen terme est de centraliser le plus d'informations possibles sur la station de Tignes directement sur la plateforme en ligne. Concernant la randonnée pédestre et le trail, la carte interactive recensera tous les itinéraires en incluant un résumé sommaire de chacun et intégrera un système de géolocalisation. En plus de l'amélioration de la qualité de service et de l'harmonisation des informations proposées aux randonneurs, la plateforme permettra de réduire le nombre de papiers qui peuvent polluer le territoire.

Le but à moyen terme est de centraliser le plus d'informations possibles sur la station de Tignes directement, et ce hiver comme été (services, hébergeurs, restaurants, commerces, immeubles, points d'intérêt...).

TIGNES | MOUNTAIN SHAKER

8 - 14 MARS 2025

SKI SLOPESTYLE
FINALE COUPE DU MONDE FIS

SKI BIG AIR EN NOCTURNE
FINALE COUPE DU MONDE FIS

SKI FREERIDE
FRENCH FREERIDE SERIES

SKATEBOARD
FISE XPERIENCE SERIES

STREET ART

agence coll'loc



FREESKI
WORLD CUP



FRENCH
FREERIDE
SÉRIES



LES TEMPS FORTS DE L'HIVER

23-24 novembre **OPENING ET YÉTI RACE**

Au programme : ski, ambiance festive et sportive, concerts, course à obstacles déjantée...

Du 24 au 28 novembre **LES ÉTOILES DU SPORT**

Traditionnel rendez-vous hivernal des sportifs de haut niveau, la 24^e édition lancera le début de saison en célébrant les champions olympiques et paralympiques comme il se doit !

16-17 décembre **COUPE DU MONDE SLALOM PARASKI**

24-25 décembre **PARADES DE NOËL ET FEUX D'ARTIFICE**

31 décembre et 01 janvier **CONCERT LIVE ET KARAOKÉ...**

Soirée célébrant la nouvelle année sous le signe de la fête avec, en point d'orgue, un feu d'artifice. Toutes les générations confondues se retrouveront sur le front de neige de Tignes le lac et se déhancheront sur les tubes d'hier et d'aujourd'hui.

01 février **12H DU LAC GELÉ**

Plongez dans l'extrême avec cette course à pied inédite sur le lac gelé de Tignes, à 2 100 mètres d'altitude. Cette compétition propose de courir en relais pendant 12h.

Alliant endurance et esprit d'équipe, cet événement met en lumière le patrimoine naturel de

Tignes tout en incarnant les valeurs sportives chères à la station.

Du 08 au 14 mars **MOUNTAIN SHAKER**

C'est le rendez-vous de la saison d'hiver. Au programme : finales de coupes du Monde de ski big air et de ski slopestyle, French Freeride Séries, FISE Xperience Series. Et bien d'autres surprises pour vous en mettre plein la vue !

Du 15 au 22 mars **EUROPEAN SNOWPRIDE 16^E ÉDITION**

Semaine festive qui s'annonce avec des after-ski ambiancés sur les pistes avec DJs, chanteurs, une pool-party géante au Lagon, des soirées déguisées et la Marche des Fiertés le 20 mars.

Du 19 avril au 04 mai **SPRING BREAK**

Une période idéale pour skier à prix doux, loin des foules et sous le soleil ! Deux semaines rythmées au gré des concerts, soirées ambiancées, course de luge, water slide, pool party.

Du 26 avril au 04 mai **CLOSING**

Tignes célèbre comme il se doit la fin de saison avec plusieurs concerts sur les pistes ponctués par un concert exceptionnel de Paul Kalkbrenner le 3 mai. Autre artiste confirmée, la célèbre djette Nina Kraviz.

MONTEZ PLUS RAPIDEMENT VOIR L'AIGUILLE PERCÉE GRÂCE AU NOUVEAU TÉLÉSIÈGE DU MARAIS

Dans le cadre de la modernisation des remontées mécaniques, la STGM a lancé un nouveau télésiège débrayable 6 places : le Marais. Ce nouvel équipement vient remplacer le TSF 3 du Marais, démonté en 2020 après 39 ans de service. Construit en 1981 par Montaz Mautino, l'ancien télésiège reliait le secteur de l'Aiguille Percée à Tignes Le Lac.

Le nouveau tracé débutera près de la gare de l'Aiguille Rouge, profitant d'un chalet commun anticipé lors de sa construction. Sa gare d'arrivée sera située à l'emplacement de l'ancienne.

Moderne et performant, le télésiège du Marais est équipé de la technologie « direct drive », c'est-à-dire d'un moteur silencieux et économe en énergie.

DES ENDROITS POUR PROFITER DE LA VUE ET SE DÉTENDRE

Depuis cet été, une nouvelle terrasse a été installée en haut de Tovière. Une jolie installation en bois qui permet de profiter de la vue panoramique en faisant une petite pause. Un coin détente qui vient compléter les différents aménagements réalisés en haut de l'Aiguille rouge, sommet de Tichot, chalet du snowpark, et les salles hors-sac de Tovière et des Brévières.



UN NOUVEAU MODE DE FONCTIONNEMENT POUR LES RÉGIES

Le 18 juillet dernier, les maires de Montvalezan, Sainte-Foy, Tignes et Villaroger ainsi que le représentant du partenaire privé Gaz et Electricité de Grenoble, signaient la création de la Société

d'Économie Mixte Energies Haute-Tarentaise. À la suite de cet acte officiel, l'Assemblée Générale a désigné Hubert Didierlaurent comme Président de la SEM :



Les 4 régies de Haute Tarentaise sont reconnues pour leur engagement au profit de nos territoires et la qualité des services rendus. Cependant l'ouverture des marchés de l'électricité ainsi que la complexité croissante au niveau juridique et réglementaire nous ont convaincu de la nécessité de se regrouper pour être plus forts et faire perdurer ce modèle d'Entreprise Locale de Distribution d'électricité dans notre vallée. Le choix de la SEM permet aux communes de conserver la maîtrise de la gouvernance de l'entreprise et aussi de s'appuyer sur GEG (Gaz et Electricité de Grenoble) comme partenaire faisant référence dans les Alpes.



Hubert Didierlaurent

Adjoint au Maire en charge de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme

Les missions de la SEM

Une des missions de la SEM Énergies Haute Tarentaise va être le développement des énergies renouvelables. De nombreuses pistes dont les centrales hydroélectriques, les centrales photovoltaïques, les réseaux de chauffage urbain, le stockage d'électricité et même l'installation de stations de recharge pour véhicules hydrogène sont à l'étude. À ce jour, en production, plus de 5MW de puissance est installée (hydroélectricité

et photovoltaïque) avec pour objectif de doubler ce chiffre dans les 10 années à venir.

Energies Haute Tarentaise (EHT), c'est aussi 20 personnes qui seront demain collègues au sein d'une même entreprise. Les agents sont des professionnels particulièrement attachés à ce territoire et ont pour but de servir aux mieux les clients.

CRÉATION DU SERVICE DE L'EAU

À la suite du changement de statut de la Régie électrique, les élus municipaux ont fait le choix de conserver en régie directe la gestion de l'eau et de l'assainissement par la municipalisation du service des eaux : compétence particulièrement stratégique compte tenu des incertitudes qui pèsent sur la ressource en eau en contexte de changement climatique.

La GIRE

Le nouveau service de Gestion Intégrée de la Ressource en Eau (GIRE), en plus d'assurer les missions du « petit cycle » de l'eau (exploitation de l'eau potable, de son prélèvement à son traitement en passant par sa distribution et qui inclue également la collecte des eaux usées en vue du traitement avant rejet dans le milieu naturel), intègre désormais des missions du « grand cycle » de l'eau. La vocation de ces missions cycle est de gérer, protéger, et valoriser les ressources en eau à l'échelle du territoire afin de satisfaire durablement les usages tout en préservant les milieux aquatiques. Cette nouvelle composante permet de faire face aux nouveaux défis liés à l'évolution climatique.

Plus spécifiquement, le service des eaux a en gestion :

- 75 km de réseaux d'eau potable, 10 zones de captage et 14 réservoirs ;
- 60 km de réseau d'assainissement collectif, 1 bassin tampon de 1200 m³, 5 postes de relèvement et une conduite forcée ;
- le traitement de eaux usées grâce à la nouvelle station d'épuration de type biologique (biofiltration) livrée en janvier 2022 ;
- le turbinage des eaux usées pour l'autoconsommation de la station d'épuration et la récupération des calories des eaux usées par un système de pompe à chaleur ;
- le déploiement d'un dispositif de stations de mesures en continu des ressources en eau sur les bassins versants de la Grande Motte, de la Sache et de la Grande Sassièrè (déjà réalisé sur le bassin versant de la

Grande Motte) ;

- la traduction des mesures de débits en termes de capacité de prélèvements d'eau en fonction de la disponibilité de la ressource vis-à-vis des besoins des milieux aquatiques ;
- la construction d'un outil opérationnel d'aide à la décision permettant d'anticiper des situations de vigilance/alerte/crise et d'ajuster les prélèvements par usages en fonction de la disponibilité effective de la ressource ;
- l'étude (et la modélisation) de l'évolution de la ressource disponible dans le contexte de changement climatique (thèse de doctorat 2025) ;
- la prospection de nouvelles ressources complémentaires si nécessaire.

Une nouvelle équipe du service de gestion intégrée de la ressource en eau sera ainsi rattachée à la direction de la transition et de l'urbanisme au sein du pôle de la transition environnementale de la mairie. Pour sa montée en compétence, elle pourra compter sur un tuilage avec l'ancienne équipe jusqu'en juin 2025.



ÉTAT

civil

**Pour se mettre en conformité avec le règlement général sur la protection des données, le service état civil ne publiera les avis de naissance, de mariage et de décès qu'après l'accord des intéressés ou de la famille.*

Naissances

Enzo Nouhant
né le 28 avril 2024
à Bourg-Saint-Maurice

Lizy et Tom Teisset
nés le 23 juillet 2024
à Albertville

Mattia Couderette Di Mauro
né le 29 avril 2024
à Bourg-Saint-Maurice

Côme Duez Pitard
né le 27 juillet 2024
à Bourg-Saint-Maurice

Xavier Lewis
né le 3 juillet 2024
à La Tronche

Éléa Hamadeh Pétolat
née le 26 août 2024
à Bourg-Saint-Maurice

Louisa Moreau
née le 4 août 2024
à Bourg-Saint-Maurice

Léon Braz Dagand
né le 23 novembre 2024
à Bourg-Saint-Maurice

Décès

Annie, Janine, Yolande
Rombaux, épouse Bathelier
décédée le 22 octobre 2023

Thierry Reymond
décédé le 18 août 2024

Dominique, Andrée
Morgon
décédée le 22 septembre 2024

Michèle Buhler,
épouse Authier-Labille
décédée le 23 septembre 2024

Henri, François
Béranger-Fenouillet
décédé le 19 octobre 2024



Guide pour suivre les stations liées

À DESTINATION DES CITOYENS

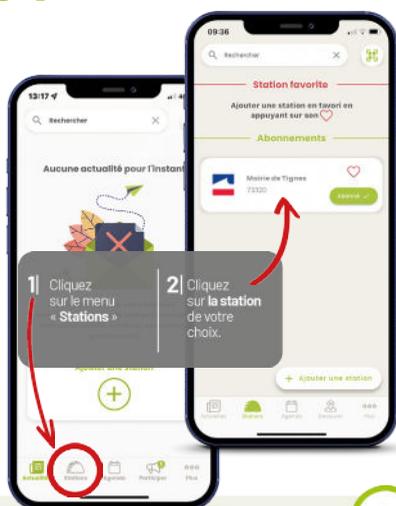


Mairie de Tignes

“ Je souhaite suivre l'actualité de l'école de mes enfants. ”

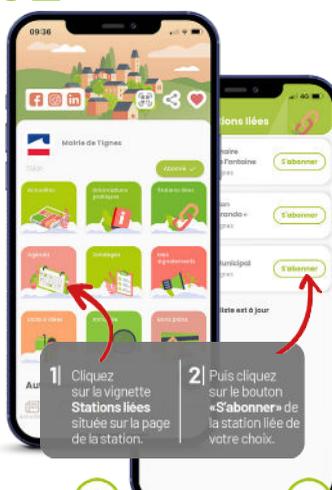
Dans votre commune, suivez : la mairie, les commerces et marchés, le conseil municipal... D'autres stations liées sont à venir !
Recevez toutes les messages directement sur votre téléphone en **SEULEMENT 2 ÉTAPES !**

01 POUR S'ABONNER À UNE STATION LIÉE ...



- 1 Cliquez sur le menu « Stations »
- 2 Cliquez sur la station de votre choix.

02 ENSUITE...



- 1 Cliquez sur la vignette Stations liées située sur la page de la station.
- 2 Puis cliquez sur le bouton « S'abonner » de la station liée de votre choix.



RECEVEZ LES NOTIFICATIONS !

Recevez uniquement les informations des stations qui vous intéressent. Tous les messages que vous recevrez seront disponibles dans le fil d'actualité de votre application pendant 30 jours



LES AVANTAGES !



GRATUITE

Téléchargement gratuit et sans engagement.



SANS INSCRIPTION

Pas d'email, pas de numéro de téléphone, aucune donnée personnelle n'est collectée.



SANS PUBLICITÉ

Recevez les informations sans être gêné par l'apparition de publicité.